



Département du VAL D'OISE
Arrondissement de SARCELLES

SYNDICAT MIXTE POUR L'AMÉNAGEMENT HYDRAULIQUE DES VALLÉES DU CROULT ET DU PETIT ROSNE

BUREAU SYNDICAL DU LUNDI 16 NOVEMBRE 2020 À 09H00 COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Présent(s) :

Benoit JIMENEZ, Président – Didier GUEVEL, Vice-Président - Marie-Claude CALAS, Vice-Présidente - Maurice MAQUIN, Vice-Président - Christiane AKNOUCHE, Vice-Présidente - Jean-Pierre LECHAPTOIS, Vice-Président - Jean-Robert POLLET, Vice-Président - Cathy CAUCHIE, Vice-Présidente - Tony FIDAN, Vice-Président - Roland PY, Vice-Président - Claude TIBI, Vice-Président - Jean-Charles BOCQUET, Vice-Président

Absent(s) excusé(s) :

Nicole BERGERAT, Vice-Présidente

Assistaient également :

Éric CHANAL, Directeur Général - Pascale MARTY et Déborah TANGUY, Directrices Générales Adjointes

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1) Plan de sensibilisation des Élus :

Les Élus visionnent le MOOC : « Préserver la Biodiversité, c'est aussi nous préserver »

Lien de la vidéo :

<https://www.youtube.com/watch?v=OhzkmqmqHmA&list=PL0Wd1JAI6QuEOPJcX5bDfvWHfPPFi4IIK&index=1>

<https://www.youtube.com/watch?v=rsOad7rp1A&list=PL0Wd1JAI6QuEOPJcX5bDfvWHfPPFi4IIK&index=2>

<https://www.youtube.com/watch?v=kVLnq2II878&list=PL0Wd1JAI6QuEOPJcX5bDfvWHfPPFi4IIK&index=5>

<https://www.youtube.com/watch?v=bQt575fuMEE&list=PL0Wd1JAI6QuEOPJcX5bDfvWHfPPFi4IIK&index=7>

2) Bureaux syndicaux :

Validation du compte-rendu de la réunion de bureau du lundi 02 novembre 2020

Le compte rendu de la réunion de Bureau n'appelle pas de remarque et est validé à l'unanimité. Il sera diffusé sur le site internet du SIAH.

Agenda

Monsieur Benoit JIMENEZ présente l'agenda des Élus avec la visite sur le site du VIGNOIS prévue le 30 novembre 2020 et la tenue des commissions le 14 décembre 2020.

3) Comité Syndical

Présentation de l'ordre du jour du Comité Syndical du lundi 23 novembre et définition des rapporteurs

Après présentation des points par Pascale MARTY et Déborah TANGUY, le bureau fixe la liste des rapporteurs au comité.

Règlement intérieur du Comité Syndical, de la Commission d'Appel d'Offres (CAO), de la Commission d'Ouverture des Plis (COP), de la Commission de Contrôle Financier (CCF), de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)

Le bureau valide le document avec le fait d'ouvrir les membres de certaines commissions aux délégués, membres de l'assemblée délibérante du SIAH.

Note explicative de synthèse

Le bureau prend connaissance des principaux éléments de synthèse du comité.

4) Gestion politique

Tablettes - Connexion internet

Les membres du bureau, excepté Roland PY et Tony FIDAN, souhaitent avoir une clef 4G leur permettant de se connecter à tout endroit.

Élections professionnelles : désignation du collège des élus

Le bureau désigne Christiane AKNOUCHE, Didier GUEVEL, Roland PY en tant que membres titulaires et Maurice MAQUIN, Tony FIDAN, Jean-Pierre LECHAPTOIS en tant que membres suppléants du CT et du CHSCT.

Désignation des Élus à l'AFITE et à l'ASTEE

Le bureau désigne :

À l'AFITE : Benoit JIMENEZ, Didier GUEVEL

À l'ASTEE : Benoit JIMENEZ, Didier GUEVEL, Maurice MAQUIN, Jean-Charles BOCQUET, Jean-Pierre LECHAPTOIS.

5) Procédures juridiques

a) Attribution des marchés publics :

Marché n° 11-20-46 - Marché public pour les prestations d'assistance pour la mise en place de dispositifs d'auscultation des 5 barrages classe C

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à GEOS pour un montant de 41 225 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

Marché n° 06-20-25 - Marché public relatif à la maintenance des logiciels de télégestion (« Topkapi »)

Après exposé par Déborah TANGUY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à AREAL pour un montant de 5 294,70 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

Marché n° 07-20-22 - Marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation de marchés d'assurances

Après exposé par Pascale MARTY et sur accord des membres du Bureau, le marché public est attribué à AUDIT ASSURANCES pour un montant de 4 300 € HT et pour une durée liée à l'exécution des prestations.

b) Définition des critères de marchés publics

Marché n° 10-20-31 - Marché public d'assistance et de maintenance du système informatique et des télécommunications

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Éric CHANAL, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 60 % valeur technique, 40 % prix.

Marché n° 10-20-30 - Marché public pour l'abonnement, le raccordement, l'acheminement des appels entrants et sortants éligibles et non éligibles à la pré-sélection émis et reçus depuis le site du SIAH et services de téléphonie mobile

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Pascale MARTY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 60 % valeur technique, 40 % prix.

Marché n° 07-20-21 - Marché public d'assurance Dommages aux biens et Protection Juridique du SIAH

Après exposé de l'objet et de la durée du besoin défini faisant l'objet du marché public à venir par Pascale MARTY, le Bureau définit les critères de pondération suivants : 50 % valeur technique, 45 % prix, libération de dette de l'assuré (3%) et délai de remise des contrats définitifs (2%).

FINANCES

Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France – CLECT du 10 novembre 2020 : Compétence Eaux Pluviales

Benoit JIMENEZ, après avoir rappelé l'objet de la réunion, expose la nature du travail à effectuer avec les communes, en partenariat avec la CARPF. En effet, il s'agira de se mettre d'accord sur des hypothèses de définition des ratios de renouvellement des réseaux afin que le SIAH puisse assurer le financement de ces ouvrages de manière pérenne. Un travail important et indispensable de communication et d'explication devra être mené dès lors auprès des communes et des usagers.

ASSAINISSEMENT

Courrier relatif aux problèmes de sécurité lors d'intervention d'astreinte sur le territoire de la commune de SARCELLES

Éric CHANAL expose la situation en précisant qu'il a donné comme consignes au personnel du SIAH et aux entreprises contractantes qui seraient soumises à de tels agissements, de se retirer immédiatement même si l'opération d'assainissement (curage, contrôle, etc.) n'est pas réalisée. Le bureau prend acte de ces consignes et du courrier à l'attention de M. le Maire de Sarcelles.

DÉPOT DE DÉCHETS A BOUQUEVAL

Benoit JIMENEZ fait part de la tenue d'une réunion vendredi 20 novembre 2020 à la demande de BOUQUEVAL et en présence de la Région ILE-DE-FRANCE. Le Maire a décidé de prendre le relais en attendant peut-être une initiative de l'État.

Maurice MAQUIN met en évidence qu'il convient avant tout de stopper l'apport de déchets.

Didier GUEVEL fait part de sa présence.

Éric CHANAL, après avoir rappelé le contexte, explique que le SIAH va prendre des mesures conservatoires pour protéger les ouvrages de retenue afin de permettre une accessibilité des ouvrages du bassin du SIAH.

Fin de la réunion de bureau à 10h20

Prochaine réunion de bureau lundi 30 novembre 2020 à 9h00